

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF173

présenté par

M. Le Fur

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.